

Publié le 3 juin 2021

## La Ciotat Shipyards ? « Un défi permanent !

»

Le directeur général de La Ciotat Shipyards, Jean-Yves Saussol, a été promu au grade de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite. « Une immense fierté » pour un homme engagé dans le service public via des projets industriels toujours complexes à mener à bon port.



### Que représente pour vous une telle distinction ?

Tout simplement un sentiment de grande fierté, **la reconnaissance du travail accompli**, la récompense de tous les efforts déployés dans mes fonctions actuelles à **La Ciotat Shipyards** pour mettre en œuvre un projet de réindustrialisation porteur d'avenir. **Ça fait 20 ans que je travaille au service de l'intérêt public**, avec l'envie chevillée au corps de faire avancer les projets au service des territoires. Cette distinction est un encouragement à continuer.

### Ça fait six ans que vous dirigez la Spl La Ciotat Shipyards. Un vrai challenge !

**Faire de l'industrie, c'est très compliqué**, surtout dans le domaine portuaire, où la concurrence forte et féroce. **Tout n'a pas été simple à La Ciotat**. On ne change pas la face d'un lieu aussi symbolique d'un claquement de doigts. Nous sommes une petite société d'une quarantaine de salariés, dont les deux tiers sont affectés à l'exploitation et dont le dernier tiers se consacre à des problématiques de développement et d'aménagement. **Nous devons prendre des risques, avec nos fonds propres**. Par exemple, sur la réalisation de la plateforme Atlas 4 300 tonnes, conçue pour accueillir des yachts de 100 à 115 mètres, nous proposerons sur site la deuxième plateforme au monde des yachts de luxe. **L'idée a été évoquée en 2017, finalisée en 2018, livrée en 2022. De l'idée à la réalisation, nous aurons donc mis 5 ans seulement !** Nous investissons deux fois et demie notre capital social (28 M€), soit 70 M€ environ, sur un tel projet, le tout avec peu de subventions publiques (9,25 M€). **Nos actionnaires publics** (Ndlr, département, région,

métropole, ville de La Ciotat) et **la solidité de nos clients** (Monaco Marine, MB92 ou encore IXBlue par exemple) crédibilisent notre projet industriel. Mais les banques ne financent que les projets solides, en prenant en compte le potentiel des retombées. La signature La Ciotat Shipyards est garante de fiabilité pour les banques et je m'en réjouis. **Nous sommes en fait dans une culture du défi permanent.**

**La « formule » Spl était donc la bonne. Intéressant à analyser pour d'autres territoires, à l'heure où le thème de la réindustrialisation de la France et de son autosuffisance dans certains secteurs vitaux sont posés...**

La Spl a permis de mettre en place un équipement fiable pour atteindre l'objectif d'intérêt général. Le village d'entreprises, créé pour accueillir les entreprises à proximité immédiate des navires, va créer environ 200 emplois dans un premier temps, puis rapidement 400 à 500 à l'horizon 2025. **Notre développement est un atout mais nous devons veiller à l'accompagner pour qu'il génère le maximum de retombées économiques sur le territoire et le minimum d'impact négatif sur l'environnement.** Or, nous manquons d'espace pour poursuivre le développement du site. Nous avons déposé plusieurs dossiers dans le cadre du **Fonds Friches** pour des études de dépollution et pour la rénovation d'anciennes nefs industrielles dont le coût est très élevé. **Sans développer du foncier pour des entreprises sous-traitantes, le risque est réel que les retombées de nos investissements nous échappent.** Nous avons eu **un retour favorable de l'Ademe sur deux dossiers « études »** que nous avons déposé dans le cadre du Fonds Friches. Nous attendons désormais **le retour de la DGALN concernant la grosse partie du financement des travaux.**

Par Benjamin GALLEPE